

Préavis N° 2-2017 au Conseil communal

sollicitant

un crédit d'études de CHF 116'000.-, pour la participation de la Commune de Prilly
au financement de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL),
à hauteur de CHF 101'000.-, et du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL),
à hauteur de CHF 15'000.-

Date proposée pour la séance de Commission :

**Mardi 14 février 2017 à 19h00
Castelmont, salle 3**

Délégué de la Municipalité : Alain Gillièron

Prilly, le 17 janvier 2017

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis sollicite un crédit d'études de CHF 116'000.- pour :

- | | |
|--|---------------|
| a) Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) : | CHF 101'000.- |
| Participation aux chantiers d'études | |
| b) Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) : | CHF 15'000.- |
| Participation aux chantiers d'études | |

2. Descriptif sommaire des projets

2.1 Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Participation aux chantiers d'études

Le budget 2017 de fonctionnement et le budget-cadre des chantiers d'études du SDOL ont été adoptés le 16 juin 2016 par le Groupe de pilotage du SDOL (Gropil).

Selon la pratique des années précédentes, la participation communale aux frais de fonctionnement du bureau du SDOL, budgétée à CHF 113'500.- pour 2017, est versée au budget de fonctionnement (compte 420.3185), alors que la participation aux chantiers d'études, qui s'étendent souvent sur plusieurs années, fait l'objet d'une demande de crédit par voie de préavis.

Dès lors, cette demande de crédit s'inscrit dans la continuité des dix décisions prises précédemment par votre Conseil, au sujet des mêmes objets.

La récapitulation des crédits octroyés se présente comme suit :

Séances	Préavis N°	Montants	SDOL	SDNL	Autres projets
15.11.2004	13-2004	CHF 180'000.-	CHF 130'000.-	CHF 15'000.-	CHF 35'000.-
07.11.2005	24-2005	CHF 105'000.-	CHF 77'800.-	CHF 20'000.-	CHF 7'200.-
25.02.2008	2-2008	CHF 470'000.-	CHF 235'000.-	CHF 30'000.-	CHF 205'000.-
09.02.2009	2-2009	CHF 330'000.-	CHF 180'000.-	CHF 50'000.-	CHF 100'000.-
14.02.2011	4-2011	CHF 200'000.-	CHF 160'000.-	CHF 40'000.-	---
13.03.2012	3-2012	CHF 210'000.-	CHF 185'000.-	CHF 25'000.-	---
12.11.2012	13-2012	CHF 425'000.-	CHF 45'000.-	CHF 20'000.-	CHF 360'000.-
03.03.2014	2-2014	CHF 280'000.-	CHF 80'000.-	CHF 9'000.-	CHF 191'000.-
09.03.2015	7-2015	CHF 83'000.-	CHF 65'000.-	CHF 18'000.-	---
25.04.2016	4-2016	CHF 227'000.-	CHF 84'000.-	CHF 13'000.-	CHF 130'000.-

Ville de Prilly
Préavis N° 2-2017 au Conseil communal

Pour la Commune de Prilly, les montants du budget-cadre 2017 des chantiers d'études du SDOL sont les suivants :

N° projet	Descriptif chantier	Montant TTC / Total de l'étude En CHF	Part de la Commune % arrondi	Montant TTC / Commune 2017 En CHF
Chantier 2				
2.02.14-6	Malley / Chef de projet (budget de fonctionnement)			(80'500.-)*
2.02.15-3	Malley / Mandats thématiques	100'000.-	37.5 %	37'500.-
2.28.01-6	Malley / Communication et concertation	80'000.-	37.5 %	30'000.-
Chantier 0				
0.25.02-6	Plateforme Logement dans l'Ouest lausannois / Fonctionnement	25'000.-	4.3 %	1'066.-
Chantier 5				
5.00.07-2	Mobilité douce / Actions diverses	30'000.-	12.8 %	3'830.-
Chantier 6				
6.01.10-31	TP / Image directrice 2020-2025 Avant-projets d'aménagements routiers	85'000.-	12.8 %	10'851.-
6.13.01-6	AFTPU / BHNS PP5 : Concertation	15'000.-	32.0 %	4'800.-
6.03.02-62	Stationnement / Mise à jour de l'inventaire	5'500.-	14.3 %	786.-
6.20.01-6	Coordination des chantiers / Maintenance SISOL	1'000.-	14.3 %	143.-
Chantier 7				
0.00.23-6	Fonds Wakker / Alimentation du fonds (utilisé soit pour le ch. 5 ou ch. 7)	10'000.-	12.8 %	1'277.-
7.05.01-6	Prix OL (Ouest Lausannois) / Prix triennale	30'000.-	12.8 %	3'830.-
Réserve	Etudes diverses	50'000.-	12.8 %	6'383.-
TOTAL				100'466.-

* Inclus dans le budget de fonctionnement 2017 (compte 420.3185) à hauteur de CHF 80'500.-.

Dès lors, la participation prillérane aux projets du SDOL s'élève à :

- CHF 100'466.-, arrondi à CHF 101'000.-.

Abréviations :

AFTPU : Axes forts transports publics urbains

PP5 : Projet partiel n° 5 / Bus à haut niveau de service (BHNS) Montétan - Crissier-Bré

TP : Transports publics

SISOL : Système de gestion à référence spatiale du sol

2.2 Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) – Participation aux chantiers d'études

A l'instar du SDOL, la participation communale aux frais de fonctionnement du bureau du SDNL, budgétée à CHF 20'000.- pour 2017, est versée au budget de fonctionnement (compte 420.3185).

Pour la Commune de Prilly, les montants du budget-cadre 2017 des chantiers d'études du SDNL sont les suivants :

N° projet	Descriptif chantier	Budget 2017 proposé/Montant TTC en CHF	Commune 2017/ Montant TTC en CHF
2	Etudes complémentaires mobilité	50'000.-	2'384.-
2b3	Liaison Nord-Ouest (Etude faisabilité)	50'000.-	2'533.-
2c	Mobilité douce, suite	50'000.-	2'235.-
3a	Forum économique, suite	30'000.-	1'341.-
4b	Energie et développement durable	50'000.-	2'235.-
SDNL	Révision 2016 du SDNL	100'000.-	2'980.-
SDNL	Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) dans le Nord lausannois	15'000.-	894.-
		Total	14'602.-
		Total arrondi	15'000.-

3. Incidences financières

La dépense de CHF 116'000.- sera financée par la trésorerie courante et amortie sur une durée de 10 ans au maximum. Elle figure au plan des investissements du budget 2017 (page 125, sous «Autres dépenses et mobilité - Chiffre 2, SDOL : Chantiers d'études, et chiffre 3, SDNL : chantiers d'études».

La charge financière pour cet objet sera de CHF 11'600.- d'amortissement et de CHF 2'300.- d'intérêts au taux de 4 %. L'amortissement figurera sous la rubrique 420.331 «Urbanisme et constructions» et les intérêts sous la rubrique 420.390 «Urbanisme et constructions».

Après acceptation du présent préavis par le Conseil communal, la somme des crédits d'investissement votés depuis le début de la législature 2016-2021 se montera à CHF 3'986'000.- et la charge totale des amortissements s'élèvera à 4'625'600.-.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le préavis municipal N° 2-2017,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'études de CHF 116'000.- pour :
 - a) Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) : CHF 101'000.-
Participation aux chantiers d'études
 - b) Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) : CHF 15'000.-
Participation aux chantiers d'études
2. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par les projets du présent préavis, en vue de leur mise en œuvre;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante et de l'amortir sur 10 ans au maximum par la rubrique 420.331 «Urbanisme et constructions»;
4. de faire figurer sous la rubrique 420.390 «Urbanisme et constructions» les intérêts relatifs aux dépenses découlant de ce crédit.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 16 janvier 2017.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet